

have changed or improved; and also that he should inform the said municipalities of the annual fees for membership." Carried.

Mr. Lighthall said he would like to have an expression of the opinion of the meeting as to the advisability of constructing a High Road between Quebec and Montreal, and between other points in the Province.

Town Clerk Morrisset, Thetford Mines, said that Richmond wanted to be on the proposed road between Quebec and Montreal, and had suggested that each municipality on the route should contribute \$1,000 for each mile within its territory.

Mayor Normand, Three Rivers, said every municipality on the route was in favour of the road which would be of value to commercial and agricultural interest.

Mayor Lafontaine, Pointe Gatineau, suggested that legislation be obtained to protect the small municipalities against the number of liquor licenses. His village had as many as much larger places.

Mayor Normand, Three Rivers, endorsed this.

It was decided to bring the question up at the next General Meeting.

Mayor Dube, Ville Marie, moved:

"That in all municipalities, streets and lanes should be under the absolute control of the municipal authorities; that no company, electric or other, be allowed to encroach upon them without special consent given by by-law of the Municipal Council; and that a demand be made to the Legislature that all existing privileges to the contrary be abolished."

This matter was considered so important that the Resolution was left to be dealt with at the General Meeting.

The "Canadian Municipal Journal" was unanimously adopted as the Official Organ of the Union, on the motion of Mayor Dube, Ville Marie, seconded by City Treasurer Bell, Westmount.

Moved by Mayor Normand, Three Rivers, and seconded by Com. Deserres, Cartierville:

"That the first Convention and General Annual Meeting should be held in Montreal, and that all the Municipalities of the Province should be invited to be represented." Carried.

Votes of thanks to Mayor Lavallee for his assistance; to Ald. Lariviere for presiding; and to Mr. Lighthall for his counsel and assistance were carried with applause.

The Constitution was adopted as given on another page, and the officers were elected as given in the heading.

abus qu'ils pourraient désirer faire changer ou améliorer; et qu'aussi il devrait notifier les dites municipalités de la cotisation annuelle."

M. Lighthall dit qu'il aimerait connaître l'opinion de l'assemblée sur l'opportunité de construire une grande route entre Québec et Montréal, et entre autres localités dans la province.

M. Morrisset, secrétaire municipal de Thetford Mines, dit que Richmond voudrait être sur le chemin proposé entre Québec et Montréal, et suggérerait que chaque municipalité se trouvant sur le parcours payât \$1,000 par mille dans son territoire.

M. le maire Normand, de Trois-Rivières, dit que les municipalités sur le parcours sont favorables à la route, qui serait profitable au commerce et à l'agriculture.

M. le maire Lafontaine, de Pointe-Gatineau, suggère que l'on demande l'adoption d'une loi pour protéger les petites municipalités contre le nombre des permis pour la vente des liqueurs. Son village en a autant que des municipalités plus considérables.

M. le maire Normand, de Trois-Rivières, parla dans le même sens.

Il fut résolu de soumettre la question à la prochaine assemblée générale.

M. le maire Dubé, Ville-Marie, proposa:

"Que dans toutes les municipalités, les rues et ruelles devront être sous le contrôle absolu des autorités municipales; qu'aucune compagnie électrique ou autre ne puisse empiéter là-dessus sans un consentement spécial donné par règlement du conseil municipal et que demande soit faite à la législature d'abolir tout privilège contraire à cette résolution."

Cette question fut considérée d'une importance telle qu'on laissa à l'assemblée générale le soin de disposer de cette résolution.

Le "Canadian Municipal Journal" fut unanimement adopté comme organe officiel de l'Union, sur proposition du maire Dubé, de Ville-Marie, appuyé par le trésorier Bell, de Westmount.

Il est proposé par M. le maire Normand, de Trois-Rivières, et appuyé par le com. Deserres, de Cartierville:

"Que la première Convention ou Assemblée Générale Annuelle soit tenue à Montréal et que toutes les municipalités de Québec soient invitées d'y être représentées."

On vote, au milieu des applaudissements, des remerciements à M. le maire Lavallee pour l'assistance qu'il a prêtée, à M. l'échevin Lariviere pour avoir bien voulu présider et à M. Lighthall pour ses bons offices.

La constitution, telle que donnée dans une autre page, est adoptée, et les officiers furent élus comme il est dit dans l'en-tête.

**CONSTITUTION
OF THE
UNION OF MUNICIPALITIES
OF THE
PROVINCE OF QUEBEC
NAME**

The name will be Union of Municipalities of the Province of Quebec.

MEMBERS

The members of the Union will be composed of all the municipalities of the Province of Quebec, which express their wish to belong to the Union.

**CONSTITUTION
DE
L'UNION DES MUNICIPALITES
DE LA
PROVINCE DE QUEBEC
NOM.**

Le nom sera l'Union des Municipalités de la Province de Québec.

MEMBRES.

Les membres de l'Union se composeront de toutes les municipalités de la Province de Québec qui signifieront leur désir de se joindre à l'Union.